



Alternatives en vente directe suite à la fermeture des marchés

Des solutions sont expérimentées afin de développer les points d'approvisionnement alimentaire suite à la fermeture de nombreux marchés et l'interruption de la restauration collective. N'hésitez pas à les reproduire et à nous faire remonter les vôtres. Voici les principaux types d'alternatives recensées à ce jour, il est à chaque fois précisé le statut juridique de cette initiative :

- **Épiceries ambulantes :**
Statut juridique : en attente de sécurisation réglementaire par le ministère de l'agriculture
- **Développer la vente directe sur les fermes en regroupant les produits de plusieurs fermes.**
Statut juridique : autorisé sans dérogation préfectorale si seul le/la producteur/trice de la ferme regroupe les produits des autres paysan.ne.s et les commercialise
- **Marchés à la ferme : regrouper les produits de plusieurs fermes en organisant un marché à la ferme, où chaque producteur commercialise ses produits comme sur un marché.**
Statut juridique : a priori soumis à dérogation préfectorale car considéré comme un marché, une demande de sécurisation réglementaire a été faite auprès du ministère de l'agriculture
- **Se rapprocher des plateformes de vente en ligne**

De nombreuses plateformes de vente en ligne existent. Certaines d'entre elles travaillent à l'intégration de nouveaux producteurs dans l'urgence. Nous vous encourageons à consulter le document récapitulatif ci-dessous.

Consulter le document spécifique sur les plateformes en ligne (Lien à venir)
Statut juridique : autorisé sans dérogation
- **Encourager les producteurs à mettre en place des groupements d'achat par village ou par quartier.**
Par exemple en distribuant dans les boîtes aux lettres les numéros des producteurs pour passer les commandes et en groupant les livraisons.
Statut juridique : les livraisons chez des particuliers sont autorisées sans dérogation
- **Mise en lien des producteurs en manque de débouchés et des consommateurs par les réseaux sociaux et les sites internet**
Statut juridique : autorisé sans dérogation

- Mettre un stand seul devant un magasin, petit commerçant ou parking privé de grande surface**
 D'ordinaire, ce type de commercialisation est souvent pratiqué par les ostréiculteurs. Il nécessite l'accord du commerçant. Nous n'avons pas encore validé la possibilité de recourir à cette option.
Statut juridique : la préfecture du Morbihan a confirmé que c'est autorisé sans dérogation, un stand seul n'étant pas un marché. Nous sommes en attente d'une sécurisation harmonisée au niveau national
- Créer une AMAP. Pour ça, vous pouvez vous reporter au site internet du Miramap : <http://miramap.org/-Les-AMAP-.html>**
Statut juridique : les AMAP peuvent poursuivre leur activité normalement en respectant les mesures barrières. C'est en tout cas ce qu'a confirmé la préfecture d'Auvergne Rhône-Alpes

Initiatives menées par ou avec les collectivités

Localité	Initiative
30 - Gard	Un outil collaboratif de cartographie des circuits courts a été mis en place par le Civam du Gard, avec le soutien du département
43 - Haute-Loire Puy-en-Velay	<p>La mairie propose</p> <ul style="list-style-type: none"> aux producteurs de rejoindre une plateforme locale de vente en ligne qui va s'ouvrir plus librement aux agriculteurs, aux commerçants et entrepreneurs locaux. Les clients pourront passer commande en ligne et faire livrer gratuitement leurs achats à domicile dans les 72 communes de l'agglomération ponote ou bien les recevoir par colis postal aux producteurs locaux qui ont de la marchandise périssable de s'installer à tour de rôle sur quatre places de la ville. « Chaque matin, de 8h à 12h, du lundi au samedi, un producteur local de denrées alimentaires de la Haute-Loire, pourra s'installer seul sur une des quatre places du centre-ville qui ont été retenues. Les producteurs qui souhaitent s'installer doivent se faire inscrire, par téléphone, du lundi au vendredi entre 9h - 12h et 14h - 17h, auprès de la Police municipale <p>Voir ce qu'en dit la presse locale</p>
Solidarité avec les personnes précaires et vulnérables	
67 - Bas-Rhin Haguenau	<p>Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en lien volontaires bénévoles et personnes vulnérables pour faire des achats de première nécessité.</p> <p>Voir ce qu'en dit la presse locale</p>
26 - Drôme Crest	<p>Achat de produits alimentaires par un agent municipal (au Casino), qui va les livrer aux personnes vulnérables</p> <p>Plus d'informations sur le site de la mairie</p>
34 - Hérault Montpellier	Mise à disposition d'associations d'aide alimentaire d'un lieu de stockage pour la préparation de paniers alimentaires à destination des publics précaires de la ville + 4 camions avec chauffeurs mobilisés pour la distribution

35 - Ille-et-Vilaine Rennes	Mobilisation de la cuisine centrale pour la préparation de repas à destination des personnes âgées accueillies en EHPAD, des réfugiés et des sans abris du territoire
--------------------------------	---

Initiatives menées par les producteurs ou associations

Localité	Initiative
Épiceries ambulantes	
11 - Aude	La Confédération paysanne de l'Aude expérimente la mise en place d'une épicerie ambulante. Voir les détails
Livraison à domicile, commandes groupées, outils de recensement	
59 - Nord Hauts-de-France	Collectif de producteurs qui propose la livraison de paniers de légumes, œufs, pain bio... dans 4 points relais ou à domicile pour des commandes supérieures à 15 €. Plus d'infos ici
61 - Orne Bellême, Mortagne- au-Perche Saint- Julien-sur-Sarthe	L'association Bien Mieux (à la base association sur l'économie circulaire) s'associe avec les producteurs, les agriculteurs et les restaurateurs du Perche, pour lancer un service de livraison à domicile de paniers de produits fermiers. Mise en place d'une plateforme en ligne de commande de paniers, paiement en ligne via Panier Local. Commandes livrées à domicile. http://www.paniersperches.fr/
83 - Var 42 - Loire	L'utilisation de tableur en ligne semble efficace pour recenser les besoins des consommateurs, les produits à écouler des producteurs, et organiser des commandes groupées. La Confédération paysanne du Var et de la Loire ont mis en place de tels outils. Nous pouvons vous les partager sur demande.
09 - Ariège 31 - Haute-Garonne	Le CIVAM Bio 09, ERABLES 31 et les Confédérations Paysannes 09 et 31 ont mis en place un outil d'accompagnement des producteurs pour les aider à écouler les productions. A partir de cet état des lieux des produits, les 4 structures feront une synthèse et en concertation avec les producteurs bloqués, rechercheront de nouveaux débouchés afin d'éviter toute perte et d'assurer la la sécurité alimentaire des citoyens dans le respect stricte des règles sanitaires.
54 - Meurthe-et-Moselle Vandoeuvre	Suite à interdiction du marché de plein vent, « Le marché Bio et Local de Vandoeuvre se délocalise sous forme de drive au Parking du magasin de l'Eau Vive à Vandoeuvre » Organisé par un collectif de producteurs bio appuyés par Bio en Grand Est,

	l'ensemble des commandes devront être passées par mail, par téléphone – SMS ou par internet
Région PACA	<p>Une réflexion en cours pour permettre aux producteurs d'utiliser les outils logistiques de la plateforme SCIC Agribio Provence (restoco), dont l'activité est à l'arrêt : outil Panier Local + camion frigo + préparatrice de commande</p> <p>Dans les outils logistiques il y a 2 packs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Panier local seul : peut être mis à disposition pour le Var et éventuellement la région (sud = PACA) mais la logistique de distribution est assurée par les producteurs eux-mêmes ; • Panier local + un camion frigo + une Préparatrice de commande: valable uniquement pour le Var et l'est des Bouches-du-Rhône. La Gérante de la SCIC, qui est au courant attend la validation du conseil coopératif.
Mise en relation producteurs/consommateurs	
Région Centre Val-de-Loire	<p>InPact Centre diffuse sur Facebook les initiatives collectives de producteurs en vente directe pour les faire connaître aux consommateurs.</p> <p>Voir leur page facebook</p>
69 - Rhône	<p>Utilisation des réseaux sociaux : Dans le Rhône, un producteur se retrouvant avec 35 000 pots de yaourt non livrés en restauration collective, car fermée, a réussi à écouler sa production en faisant appel aux réseaux sociaux. L'expérience italienne montre que de nombreux circuits nouveaux ont pu émerger ainsi. Nous encourageons les producteurs à se regrouper pour lancer des appels sur les réseaux sociaux.</p>
12 - Aveyron	<p>Distribution dans les boîtes aux lettres du village des numéros des paysan.nes et groupement des commandes pour faire une seule livraison. Cette démarche est expérimentée par la Confédération paysanne de l'Aveyron, en lien avec les petits commerçants locaux (boulangers etc.)</p>
46- Lot	<p>Newsletter auprès de tous les contacts facebook de Bio46 pour mettre en avant l'offre bio locale</p>